



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE JEUNESSE ET ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Grades possibles : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Classement de l'emploi : Niveau 2B.

Nombre de postes ou titulaire du poste

1

PRÉSENTATION DE L'EMPLOI	
INTITULE	Responsable jeunesse et accueil de loisirs (H/F).
RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE	<pre> graph TD A[Direction Générale des Services] --> B[Direction de l'Éducation, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports] B --> C[Service Sport Enfance Jeunesse] C --> D[Service Jeunesse] </pre>
RELATIONS	<p><i>Relations internes</i> : Placé sous la responsabilité directe du responsable du service Sport Enfance Jeunesse au sein de la Direction de l'Éducation, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports.</p> <p>Relations avec les autres services municipaux, l'élu de tutelle,...</p> <p><i>Relations externes</i> : Relations avec les jeunes, les parents, les prestataires, les proviseurs et C.P.E. des établissements scolaires, les associations, les partenaires privés...</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Grade d'animateur ou autre emploi de la fonction publique permettant d'assurer la direction d'un accueil de loisirs d'une capacité de 180 places ou diplôme ouvrant droit.</p> <p>Travail de bureau avec déplacements fréquents sur le territoire.</p> <p>Travail en équipe.</p> <p>Disponibilité et adaptabilité aux usagers avec risques de tensions.</p> <p>Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public, des pics d'activité liés à la saisonnalité et au calendrier scolaire.</p> <p>Respect des délais (ordres de mission, délais de saisine des instances médicales...).</p> <p>Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.</p> <p>Disponibilité vis-à-vis du cadre auprès duquel il travaille.</p>
AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS	<p>Assure l'encadrement administratif, technique et pédagogique des activités jeunesse.</p> <p>Responsabilité civile et pénale engagée en tant que directeur déclaré jeunesse et sports.</p> <p>Relative autonomie dans l'organisation du travail et prise d'initiatives.</p> <p>Force de proposition (nouveaux temps forts jeunesse ex : Albé Games...).</p> <p>Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique ainsi que de l'application des règles de sécurité.</p> <p>Garant de la sécurité du public et de l'encadrement.</p>
CONTINUITÉ DANS LE SERVICE	Travail sous forme de binôme afin de permettre la continuité de la direction A.L.S.H.



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE JEUNESSE ET ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Grades possibles : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Classement de l'emploi : Niveau 2B.

MISSIONS DE L'EMPLOI	
Missions Principales	<ol style="list-style-type: none">1. Assurer la responsabilité des activités jeunesse et leur conception à partir des orientations définies par l'autorité territoriale. Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure en lien avec les orientations politiques.2. Assurer le management de l'équipe.3. Suivi administratif, financier et organisation du fonctionnement du service.

LES ACTIVITÉS
1. Assurer la responsabilité des activités jeunesse et leur conception à partir des orientations définies par l'autorité territoriale. Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure en lien avec les orientations politiques.
Responsabilité de 4 dispositifs : <ul style="list-style-type: none">• Adosphère : activités proposées durant le temps scolaire pendant la pause méridienne et en début de soirée aux lycéens et collégiens (140 jeunes).• Territoire Jeunes : activités de loisirs proposées aux 12/17 ans durant les vacances scolaires (100 jeunes).• Organisations des événements jeunesse : Forum Santé, Albé Games, contest street workout...• Ateliers éducatifs : mise en œuvre de chantiers permettant d'accéder gratuitement à des activités de loisirs.
Conception de séances d'activités en adéquation avec le projet pédagogique, les savoir-faire des agents, les possibilités offertes par des prestataires extérieurs et les contraintes budgétaires. Analyse des besoins du public et des évolutions de l'environnement social. Élaboration d'un programme d'activités correspondant aux demandes du public. Prévoir des transports du public sur les lieux d'activités. Assurer la promotion de la programmation. Évaluer l'action de la structure par la réalisation de bilans. Favoriser les relations avec les jeunes et les familles. Conception de nouvelles manifestations, de nouveaux événements jeunesse et les mettre en œuvre. Animation opérationnelle des partenariats. Suivi des conventions avec les établissements scolaires.
2. Assurer le management de l'équipe.
Encadrement de 6 agents au quotidien (dont un apprenti) et d'une dizaine pendant les vacances, suivi des congés, en garantissant la continuité du service. Suivi des formations à destination des contrats d'apprentissage (Tuteur, réunion et suivi de dossiers). Exploitation des compétences pédagogiques de chacun. Identification des besoins ponctuels en personnel. Garantir le travail éducatif du personnel d'encadrement. Accompagnement et ajustement des pratiques pédagogiques.
3. Suivi administratif, financier et organisation du fonctionnement du service.



Fiche d'emploi et de poste RESPONSABLE JEUNESSE ET ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Grades possibles : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Classement de l'emploi : Niveau 2B.

Gestion d'un budget de 40 000 euros/an.
Engagement des dépenses, suivi des bons et factures.
Relations avec les partenaires, établissements scolaires, sauvegarde de l'enfance, gai logis, C.A.D.A...
Accueil périscolaire (pause méridienne et soirée).
Suivi des dossiers de subventions C.A.F.

Les missions et activités ci-dessus sous entendent des tâches non listées. Par ailleurs, après concertation, les agents peuvent se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Ils peuvent, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'établissements du secondaire : 5 collèges et 3 lycées.
Population albertvilloise : 19 055.
Nbre de 11/15 ans : 1051.
Nbre de 16/25 ans : 2044.
Nombre de personnel encadré : entre 5 et 10 agents selon les périodes.
Responsabilité de 4 dispositifs.
Budget consacré à la jeunesse : 312 000 euros/an.

Prévention et Sécurité au travail

Conditions spécifiques touchant à la santé et la sécurité au travail

Relations avec un public pouvant être agressif, fortes amplitudes horaires, responsabilité civile et pénale et encadrement d'activités physiques et sportives.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NÉCESSAIRES POUR LE POSTE

Se référer à la fiche d'identification des risques du document unique.

Compétences générales requises		1	2	3	4
Niveaux de la compétence requise : 1 notions ; 2 utiliser et connaître ; 3 maîtriser ; 4 être expert					
SAVOIRS SAVOIR-FAIRE SAVOIR-AGIR	Conception et pilotage du projet pédagogique de la structure.			X	
	Organiser et coordonner les activités produites proposées.			X	
	Construire et animer une dynamique de groupe.			X	
	Connaissance du cadre réglementaire régissant les établissements accueillant du public (jeunes, mineurs, jeunes adultes...) et des accueils de loisirs.				X
	Techniques de conduite de réunions.			X	
	Connaissance de l'environnement territorial, acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs locaux.			X	
	Repérer les jeunes en difficulté et avertir les services compétents.			X	
	Orientation, enjeux, évolutions et cadre ré-			X	



Fiche d'emploi et de poste

RESPONSABLE JEUNESSE ET ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Grades possibles : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Classement de l'emploi : Niveau 2B.

	glementaire de la politique jeunesse.				
	Politique de la C.N.A.F. enfance-jeunesse.			X	
	Développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent.			X	
	Connaissances pédagogiques liées au public			X	
SAVOIRS COMPORTEMENTAUX	<p>Rigueur dans l'organisation des activités. Sens de l'écoute. Avoir la capacité de s'organiser, de se rendre disponible y compris en urgence lorsque cela s'avère nécessaire (ex : accompagnement des jeunes aux urgences...).</p> <p>Techniques de négociation et de médiation avec public en situation de tension. Intelligence relationnelle et situationnelle. Discrétion professionnelle indispensable.</p>				
Diplômes et expériences professionnelles requis					
Diplômes, permis et/ou habilitations	<p>Niveau ou Diplômes requis :</p> <p>Permis : B. Baccalauréat, et grade d'animateur ou autre emploi de la fonction publique permettant la direction d'un accueil de loisirs d'une capacité de 180 places ou diplôme ouvrant droit, B.P.J.E.P.S, B.E.A.T.E.P, D.E.J.E.P.S.</p> <p>Niveau et diplômes souhaité(s) :</p> <p>Licence S.T.A.P.S, science de l'éducation.</p> <p>Habilitations : Formation Premiers secours appréciée.</p>				

Fait à ALBERTVILLE le :

Le Responsable N+1	L'Agent	Le Responsable du S.R.H	Le Directeur Général des Services